

**SYNDICAT MIXTE DES 4
COMMUNAUTES DE COMMUNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du jeudi 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 12h30, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à La Roche Sur Foron, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués donnant pouvoir : 2
Nombre de délégués votants : 14

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Boris AVOUAC, Laurent FAVRE, Christelle ITNAC, Marie Claire LAFFIN, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY, Stéphane VALLI.

Déléguées suppléantes : ANDREOLI Danielle, Sheila MICHEL.

Délégués ayant donné pouvoir : Aline WATT CHEVALLIER, Bruno FOREL.

Délégués excusés :

Colette BOEX, René CARME, Pierrick DUCIMETIERE, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Sonia PAUZE, Pascal POCHAT-BARON, Aline WATT CHEVALLIER.

Madame Sheila MICHEL est désignée Secrétaire de séance.

**OBJET : FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES – AFFECTATION DE
RESULTATS BUDGET ANNEXE**

VU la délibération approuvant le compte financier unique du budget annexe MOBILITES pour l'exercice 2024, Monsieur le Président expose qu'il est maintenant nécessaire de procéder à l'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2024.

Monsieur le Président rappelle que conformément aux différentes instructions comptables M43, il appartient à l'assemblée délibérante d'affecter ces résultats soit en fonctionnement, soit en investissement en compte de réserve, avec néanmoins l'obligation de couvrir le déficit d'investissement et les besoins de financement des restes à réaliser.



• Résultat de la section de fonctionnement à affecter :

Résultat de l'exercice :	Excédent	220 663,35
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 002 du CA)	Excédent	798 111,69
Résultat comptable cumulé :	Excédent	1 018 775,04

• Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	Excédent	31 216,34
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	Excédent	193 481,11
Résultat comptable cumulé :	Excédent	224 697,45
Dépenses d'investissement engagées non mandatées :		2 478,24
Recettes d'investissement restant à réaliser :		
Soldes des restes à réaliser :	Déficit	2 478,24

Excédent réel de financement	222 219,21
------------------------------	------------

Le résultat d'investissement ne fait pas ressortir un besoin de financement. Il n'est donc pas nécessaire d'affecter en investissement une partie du résultat de la section de fonctionnement.


• Transcription budgétaire de l'affectation du résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
D 002 : déficit reporté	R 002 : Excédent reporté 1 018 775,04	D 001 : solde d'exécution N-1	R 001 : solde d'exécution N-1 : 224 697,45 R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé

Le Comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 voix pour) :

- APPROUVE l'affectation des résultats 2024 du budget annexe MOBILITES comme présenté ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Président, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Roche sur Foron, le 27 mars 2025 ;

Le Président	La Secrétaire de séance
Stéphane VALLI	Sheila MICHEL
	

D.G.S.